



LES ANCIENS ET LES AMIS DE LA CASAMANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – reconnue d'intérêt général

Siège social : 11 rue Louis Cuoq - 63100 – CLERMONT-FERRAND

Route de la Solidarité et de l'Amitié 2022

FICHE D'INSCRIPTION DES ACCOMPAGNANTS

à retourner avant le 30 juin 2022

NOM :	_____	Nom de naissance (si #) :	_____
Prénoms :	_____	Date de naissance :	_____
ADRESSE :	_____		
Code postal :	_____	Commune :	_____
Téléphone fixe :	_____	Mobile :	_____
Courriel :	_____		
Quel adhérent vous a recommandé	_____		

ADHESION : Si vous n'êtes pas déjà adhérent(e), CETTE INSCRIPTION VAUT DEMANDE D'ADHÉSION et la cotisation annuelle de 45€ peut être versée :

- soit par virement bancaire : Code IBAN : FR76 1680 6007 0966 1162 1876 425

en précisant : NOM – Prénom - « Adhésion accompagnant »

- soit par chèque libellé à l'ordre de « Les Anciens et les Amis de la Casamance »

Retrouvailles : Les personnes inscrites pourront participer, comme les convoyeurs eux-mêmes, aux retrouvailles des 24 et 25 septembre à Olby, où seront données toutes informations relatives au séjour en Casamance.

L'association « Les anciens et les amis de la Casamance » est reconnue pour son sérieux, pour son honorabilité. Les sentiments profonds d'amitié qui la lient au Sénégal ajoutent encore à ce rayonnement. L'esprit, la rigueur, l'ambiance de la « Route de l'amitié et de la solidarité » lui donnent une excellente image. Les participants sauront être dignes de l'association en adoptant un comportement à base de gentillesse, d'honnêteté, de droiture, en conservant une tenue correcte et d'une manière générale en faisant preuve de respect à l'égard des populations rencontrées.

Assurance : Les accompagnants n'étant pas assurés par l'association, ils prendront une assurance personnelle annulation voyage qui couvre également le séjour (certaines cartes bancaires incluent une telle assurance).

Renonciation à recours : M(me), membre de l'association « Les Anciens et les Amis de la Casamance », participants aux activités organisées par l'association du 18 novembre au 26 novembre en Casamance certifie participer à ce voyage à ses risques et périls et renonce en son nom et celui de ses assureurs à tout recours contre l'association en sa qualité d'organisatrice et contre ses assureurs, sous réserves de réciprocité.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »:

Cette fiche d'inscription dûment renseignée et signée, est à adresser simultanément :

- par mail au président de l'association à l'adresse : solidarite-casamance@laposte.net

- et par courrier postal au siège de l'association : 11 rue Cuoq 63100 – CLERMONT-FERRAND